



Faculté de droit

Bonjour,

Je suis heureuse de vous accueillir parmi les étudiantes et les étudiants qui sont inscrits au programme du *Juris Doctor* de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. Je suis certaine que vous trouverez cette nouvelle étape de votre vie des plus intéressante et enrichissante, et nous espérons pouvoir vous faire vivre une expérience aussi agréable qu'inoubliable.

Vous trouverez ci-joint l'horaire des cours ainsi que le programme de la rentrée universitaire. Ceux-ci sont également disponibles sur la page Web de la Faculté (www.umoncton.ca/umcm-droit/).

Vous devez vous inscrire à votre programme d'études par l'entremise du site MANIWeb de l'Université de Moncton. Les documents de la trousse d'inscription, le Répertoire 2014-2015 ainsi que l'horaire des cours seront disponibles sur la page Web du campus de Moncton (www.umoncton.ca/umcm/) à compter de la mi-juillet. Il n'y aura aucun envoi postal à cet égard. Vous pouvez vous inscrire à compter du mardi 19 août à midi (heure du Nouveau-Brunswick). LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE VENDREDI 29 AOÛT 2014, et les cours débutent le mardi 2 septembre 2014.

Si vous avez des questions à l'égard de votre admission, n'hésitez pas à communiquer avec madame Lise Briard, adjointe administrative, au (506) 863-2132 ou par courriel à lise briard umoncton.ca.

Les activités de la rentrée à la Faculté de droit auront lieu le mercredi 27 août 2014. La présence à ces activités est <u>obligatoire</u>. Veuillez également noter que tous les services administratifs seront regroupés au gymnase du Ceps le jeudi 28 août de 8 h 30 à 16 h 30 pour répondre à vos besoins et questions avant le début de vos cours.

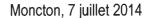
En attendant le plaisir de vous rencontrer le mercredi 27 août, je vous souhaite un bel été et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Téléphone: 506.858.4564

Télécopieur: 506.858.4534

La doyenne,

Odette Snow, c.r.





Faculté de droit

Chers étudiants et chères étudiantes,

Nous tenons à vous souhaiter la bienvenue à la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

Le cours **DROI1046 – Introduction au droit et à la recherche juridique** sera offert cette année par la professeure Micheline Gleixner en collaboration avec les bibliothécaires Jeanne Maddix et Michèle LeBlanc. Notre objectif est de vous offrir un cours d'introduction qui assurera votre réussite à la Faculté. Ainsi, ce cours débutera de façon intensive, c'est-à-dire deux cours de trois (3) heures à chaque jour durant les quatre premières journées de la session, c'est-à-dire du 2 au 5 septembre 2014 inclusivement.

Afin d'accroître votre compréhension des cours magistraux et de faciliter votre participation active aux exercices pratiques lors de ces premiers cours, nous vous recommandons d'entamer, dès cet été, les lectures suivantes, qui sont obligatoires pour votre cours d'Introduction au droit et à la recherche juridique :

- Donald Poirier et Anne-Françoise Debruche, Introduction générale à la common law, 3º éd., Cowansville (Qc)/Bruxelles, Yvon Blais/Bruylant, 2005
 - Introduction
 - Partie I Chapitres 1 à 3
 - Partie II Chapitres 1 à 4
 - Partie III Chapitre 1

Vous pouvez commander cet ouvrage depuis le site internet de la Librairie acadienne : http://www.librairieacadienne.ca/Manuels.aspx.

Nous vous conseillons également de télécharger et de lire les décisions judiciaires suivantes de la Cour suprême du Canada :

♣ Harrison c Carswell, [1976] 2 RCS 200 : http://canlii.ca/t/1zf6n

Renvoi relatif à la sécession du Québec, [1998] 2 RCS 217 : http://canlii.ca/t/1fqr2 (paragraphes 1 à 105)

Ces lectures faciliteront votre compréhension de la matière enseignée durant la première semaine; elles feront d'ailleurs l'objet d'exercices en classe ainsi que d'une évaluation le mardi 9 septembre 2014.

En attendant d'être sur place, vous pouvez visiter le site de la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache en allant sur : http://www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-droit/ pour accéder aux décisions judiciaires depuis le site de CanLII, cliquez sur « Accès rapide » et sur CanLII du menu déroulant. Si vous avez des problèmes d'accès, vous pouvez consulter une des bibliothécaires, soit Jeanne Maddix à jeanne.maddix@umoncton ou Michèle LeBlanc à michele.leblanc@umoncton.ca.

Téléphone : 506.858.4564

Télécopieur : 506.858.4534

Au plaisir de vous rencontrer.

Professeure Micheline Gleixner

Jeanne Maddix

Michèle LeBlanc

HORAIRE DE LA PREMIÈRE SEMAINE DE COURS - DU 2 AU 5 SEPTEMBRE 2014

SEMESTRE D'AUTOMNE 2014

| <u>2014-2015</u> <u>1^{re} année</u> <u>1^{er} semestre</u> | | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | |
|---|--|---------|-------|----------------------------|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| DROI1012 | Les obligations contractuelles* Nicolas Lambert | 8 h 30 | | DROI 1046 M GLEIXNER | DROI 1046 M GLEIXNER | DROI 1046 M <i>G</i> LEIXNER | DROI 1046 M GLEIXNER |
| DROI1017 | Droit des biens* Andréa Boudreau Ouellet | 10 h | | 8 h 30 - 11 h 15 (142) | 8 h 30 - 11 h 15 (142) | 8 h 30 - 11 h 15 (142) | 8 h 30 - 11 h 15 (142) |
| DROI1046 | Introduction au droit Micheline Gleixner | 12 h | | | RÉSERVÉ | | |
| DROI1223 | La responsabilité délictuelle* Nicholas Léger-Riopel | 13 h 30 | | DROI 1046 M GLEIXNER | DROI 1046 M GLEIXNER | DROI 1046 M GLEIXNER | DROI 1046 M GLEIXNER |
| | | 15 h | | 13 h 30 - 16 h 15 (142) | 13 h 30 - 16 h 15 (142) | 13 h 30 - 16 h 15 (142) | 13 h 30 - 16 h 15 (142) |
| | | 16 h 30 | | | | | |
| JOURNÉES D'ÉTUDES 27 - 31 octobre 2014 | | | | | | | |

^{*} Les cours DROI1012, DROI1017 et DROI1223 qui devaient être enseignés du 2 au 5 septembre 2014 sont reportés.

Les renseignements pertinents à cet égard seront diffusés ultérieurement.

HORAIRE DU RESTE DU SEMESTRE D'AUTOMNE 2014 - DU 8 SEPTEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2014

SEMESTRE D'AUTOMNE 2014

| | <u>2014-2015</u> <u>1^{re} année</u> <u>1^{er} semestre</u> | | LUNDI | MARDI | MERCREDI | <u>JEUDI</u> | VENDREDI |
|---|---|---------|---|---------------------------|---------------------------|---------------------------|--|
| DROI1012 | Les obligations contractuelles Nicolas Lambert | 8 h 30 | | DROI 1046 M GLEIXNER | DROI 1012 N LAMBERT | DROI 1046 M GLEIXNER | |
| DROI1017 | Droit des biens Andréa Boudreau Ouellet | 10 h | DROI 1017 A BOUDREAU OUELLET 10 h - 11 h 15 (142) | 8 h 30 - 11 h 15 (142) | 8 h 30 - 11 h 15 (142) | 8 h 30 - 11 h 15 (142) | DROI 1017 A BOUDREAU OUELLET 10 h - 11 h 15 (142) |
| DROI1046 | Introduction au droit* <i>Micheline Gleixner</i> | 12 h | | | RÉSERVÉ | | DROI 1223 N LÉGER-RIOPEL |
| DROI1223 | La responsabilité délictuelle Nicholas Léger-Riopel | 13 h 30 | | | | | 12 h - 14 h 45 (142) |
| | | 15 h | | | | | |
| | | 16 h 30 | | | | | |
| JOURNÉES D'ÉTUDES 27 - 31 octobre 2014 | | 18 h | | | | | |

^{*} Le nombre de sessions rattachées au cours DROI1046 sera réduit du 8 septembre au 5 décembre 2014 en conséquence de l'horaire de la première semaine de cours du 2 au 5 septembre 2014. Les renseignements pertinents à cet égard seront diffusés ultérieurement.

DERNIÈRES MODIFICATIONS : le 7 juillet 2014

SEMESTRE D'HIVER 2015

| | <u>2014-2015</u> <u>1^{re} années</u> <u>2^e semestre</u> | | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-----------------------------------|---|---------|-----------------------------|--|---------------------------|--|-----------------------------|
| DROI1012 | Les obligations contractuelles Nicolas Lambert | 8 h 30 | DROI 1028 N LÉGER-RIOPEL | | DROI 1012 N LAMBERT | | DROI 1223 N LÉGER-RIOPEL |
| DROI1017 | Droit des biens Andréa Boudreau Ouellet | 10 h | 8 h 30 - 11 h 15 (142) | DROI 1017 A BOUDREAU OUELLET 10 h - 11 h 15 (142) | 8 h 30 - 11 h 15 (142) | DROI 1017 A BOUDREAU OUELLET 10 h - 11 h 15 (142) | 8 h 30 - 11 h 15 (142) |
| DROI1028 | Droit pénal général <i>Nicholas Léger-Riopel</i> | 12 h | | | RÉSERVÉ | | |
| DROI1221 | Droit constitutionnel Serge Rousselle | 13 h 30 | | | | | |
| DROI1223 | La responsabilité délictuelle Nicholas Léger-Riopel | 15 h | | | DROI 1221 S ROUSSELLE | | |
| | | 16 h 30 | | | 15 h - 17 h 45 (142) | | |
| JOURNÉES D'ÉTUDE 2 - 6 mars 2015 | | 18 h | | | | | |

DERNIÈRES MODIFICATIONS : le 7 juillet 2014



PROGRAMME DE LA RENTRÉE

LE MERCREDI 27 AOÛT 2014

| 8 h 30 | Petit-déjeuner au salon étudiant (pièce 109) |
|---------|---|
| 9 h | Mot de bienvenue de la doyenne de la Faculté de droit et présentation du corps professoral et personnel de la Faculté (pièce 142) |
| | Présentation de l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'Université de Moncton |
| | Présentation du programme des activités de la Rentrée 2014 |
| | Présentation sur le monitorat étudiant Séance d'information sur le Programme pro bono |
| 10 h 15 | Pause (pièce 109) |
| 10 h 30 | Table ronde avec des anciens et des anciennes de la Faculté de droit sur la pertinence des études en droit (pièce 142) |
| 12 h | Déjeuner au salon étudiant |
| 13 h | Présentation du Centre de traduction et de terminologie juridiques (pièce 142) |
| 13 h 15 | Présentation de l'Observatoire international des droits linguistiques |
| 13 h 30 | Activité à la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache (pièce 250) |

Initiation 2014-2015, Faculté de droit



Venez vous amuser!!! © Activité obligatoire

Pour avoir plus d'information sur l'initiation et sur toutes les activités de la rentrée offerte aux étudiants de la faculté de droit, nous vous invitons à vous inscrire à la page de l'AÉÉDUM [L'Association des étudiant(e)s de l'école de droit de l'Université de Moncton] sur Facebook.

Nous vous rappelons que L'AÉÉDUM se cherche un représentant des premières années. L'initiation est donc une excellente occasion de socialiser avec vos futurs collègues et de rencontrer les membres du conseil étudiant

Date: Vendredl 5 septembre 2014

Heures : 17 h à...

Lieux : Faculté de droit

Horaire : (la nature exacte des activités sera dévoilée sur place.)

*** VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT PORTEZ UN CHANDAIL DE COULEUR NOIR***

17 h-18 h30 - Accueil, lunch

18 h 30-20 h30 - Initiation:

— Note ** Les activités liées à l'initiation se font dans le respect et sur une base <u>volontaire</u>. Notez toute foi que nous vous invitons à porter des vêtements que vous pouvez abimer, question de profiter au maximum des activités. Ne vous inquiétez pas, vous serez capable de sortir downtown même quand on aura fini avec vous...

20 h 30 — Sortie Downtown:

- D'autres activités liées à l'initiation prendront place downlown (pour les gens qui ne sont pas de Moncton, « downlown » est l'endroit ou 90 % des bars et clubs de la ville de Moncton sont concentrés. Nous vous invitons à marcher avec nous, la faculté de droit est à environ 2 km du centre-ville.
- Des spéciaux sur l'alcool seront offerts aux gens qui auront participé à l'initiation.



pro bono students canada

réseau national d'étudiants pro bono

SECTION UNIVERSITE
DE MONCTON

GUIDE DESTINÉ AUX ORGANISMES



UNIVERSITÉ DE MONCTON CAMPUS DE MONCTON

Faculté de droit





La réalisation du Réseau PBSC, section Université de Moncton, est possible grâce à l'appui de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, les Fondations de l'avancement du droit du Nouveau Brunswick et de l'Ontario, McCarthy Tétrault LLP et Westlaw Canada. Le Réseau PBSC est présent dans toutes les facultés de droit au pays. Il permet aux étudiants d'effectuer du travail bénévole de nature juridique pour des organismes communautaires, sous la supervision d'avocates et d'avocats.

UN PETIT HISTORIQUE

PBSC (Pro Bono Students Canada) a été créé en 1996 à la Faculté de droit de l'Université de Toronto, pour ensuite s'étendre la même année à toutes les facultés de droit de l'Ontario. En 1999, le programme s'est implanté à l'échelle nationale. Depuis lors, des milliers d'étudiants et d'étudiantes ont eu l'occasion de faire du travail bénévole dans plus d'une centaine d'organismes et de projets très diversifiés. Le réseau francophone a été créé en 2006.

QUE FAIT LE RÉSEAU PBSC ?

Tous les ans, environ 1,500 étudiants en droit de PBSC effectuent du bénévolat et livrent environ 120,000 heures de services juridiques à environ 400 à 500 organisations ainsi que dans les cours et tribunaux partout au Canada. Grâce à notre programme, les étudiants en droit bénévoles de PBSC ont l'opportunité de développer leurs compétences légales en offrant des services juridiques sans frais aux communautés dans le besoin.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU RÉSEAU PBSC ?

POUR LES ORGANISMES

Les organismes admissibles au programme (des organismes à but non lucratif. organisations non gouvernementales, des tribunaux et des de fournisseurs services communautaires, juridiques et de santé) peuvent avoir accès à des bénévoles très motivés et qualifiés dans le domaine juridique tout en créant des liens entre la communauté étudiante et juridique.

POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES

En participant au programme, les étudiants et étudiantes ont l'occasion d'acquérir une expérience de travail juridique pratique et enrichissante et de se faire connaître dans la communauté tout en explorant des possibilités de carrières diverses et intéressantes. De plus, ils et elles ont la chance de contribuer au bien-être de la communauté ainsi que de créer des liens précieux des avec organismes et des avocats et des avocates de la région.



pro bono students canada

réseau national d'étudiants pro bono

SECTION UNIVERSIT



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Coordonnateur : *Issaka Simporé* Téléphone : (506) 858-4874

Télécopieur: (506) 858-4534

Courriel: probono@umoncton.ca

Réseau PBSC

Faculté de droit, **local 152** Édifice Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton (N.-B.) E1A 3E9

http://www.umoncton.ca/umcm-

droit/node/24

https://www.facebook.com/ReseauNationalDetudiantsProBonoSectionMoncton

COMMENT PARTICIPER?

- Communiquer avec le coordonnateur du programme.
- ☑ Trouver un avocat ou une avocate qui est disposé (e) à superviser le ou la bénévole.
- Remplir les formulaires « Convention d'organisme», « Description du projet » et les remettre au coordonnateur du programme avant la fin du mois de juillet.
- ☑ Rencontrer votre bénévole.
- S'assurer que le ou la bénévole est bien supervisé (e).
- Remplir un formulaire d'évaluation à la fin du placement.

EXEMPLES DE TRAVAIL QUE VOUS POURRIEZ EFFECTUER

- Recherche sur des questions juridiques intéressant l'organisme ou sa clientèle
- Ébauches, mises à jour ou élaboration de rapports, de manuels ou de politiques propres à l'organisme
- Aide lors de l'incorporation d'organismes
- Révision de données récentes (Internet, jurisprudence, périodiques, etc.)
- Contribution à la promotion et à la défense des intérêts de l'organisme
- Participation à l'éducation du public en rédigeant des dépliants ou en présentant des ateliers

POUR L'ACCÈS À LA JUSTICE AU CANADA